

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT D'UN MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS
POUR L'ANNEE 2024-2025

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés**

Intitulé du poste : **Maitre de conférences associé des ENSA H/F**

Groupe de discipline : **Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute un maître de conférences associé H/F chargé d'enseigner la pratique, les théories et les méthodologies développées dans le cadre de la profession d'architectes à destination des étudiants en école d'architecture. Ce poste met l'accent sur les concepts et outils relatifs à la transition écologique et sociétale en architecture et sur l'apprentissage expérientiel spécifiquement mis en place à l'ENSAG.

Cadrage

Il comprend une intervention principale en première année de Licence (L1) se décomposant comme suit :

- Participation à l'animation et à l'encadrement du studio de projet S2AA (promotion entière de 130 à 150 étudiants organisés en groupes).
- Participation à la préparation, à l'animation et à l'encadrement du workshop expérientiel S2AX ayant lieu aux Grands Ateliers Innovation Architecture, sur une semaine intensive en collaboration avec le festival Grains d'Isère, du 19 au 23 mai 2025.
- En complément, il comprendra des interventions de soutien à l'apprentissage du projet architectural, urbain et paysager en L2 et/ou L3, et/ou des cours théoriques en tronc commun professionnalisant, ou en tronc commun théorique, à définir en fonction des besoins du programme.

Charges pédagogiques (160h) :

- 100 h encadrement S2AA (atelier de projet semestre 2). L'enseignant contribuera à l'animation et à l'évolution de la pédagogie des fondamentaux du projet dans une approche cohérente de la composition spatiale et des cultures constructives.
- 30h encadrement S2AX. L'enseignant participera activement à la préparation, l'animation, l'encadrement et l'évolution des sessions d'enseignement expérientiel mises en place par l'équipe pédagogique AE&CC.
- En licence 3, encadrement du rapport d'étude (18h TD). Ce suivi consiste à guider chaque étudiant dans le retour réflexif qu'il doit produire sur son parcours de formation à ce stade du cursus, et de l'accompagner dans la manière dont il cultive et argumente ses questionnements, ses convictions, ses aspirations concernant l'architecture et ses pratiques contemporaines.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- La participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement, en collaboration active avec les autres champs concernés par la transition socioécologique, dont, notamment, STA-CIMA, VT, STA-OMI.
- La participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG.
- La participation à l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études (PFE)
- La participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle.
- L'implication dans les projets, instances et commissions de l'école.
- Le rayonnement de l'école à diverses échelles (réseaux nationaux, partenariats avec les territoires et avec les milieux professionnels).

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes :

- Architecte DPLG, DE

Compétences requises :

- Encadrement de workshop(s) et/ou de projet(s) comprenant un caractère expérientiel.

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience de l'enseignement.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérimentuelle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux des cinq chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMOPN (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été actualisée afin d'être présentée pour accréditation.

L'école en chiffres : environ 1 000 étudiants, plus de 200 enseignants chercheurs et intervenants, une cinquantaine de personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale.

Elle accueille 3 unités de recherche, toutes membres de l'école doctorale SHPT de l'Université Grenoble Alpes :

- AE-CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives), porteur du Labex UG@rchitecture, dont les activités s'organisent autour des axes « Habitabilité et expériences de l'habiter », « Héritages matériels et immatériels » et « Projet d'architecture et de territoire ».
- AAU_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.
- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture), dont les travaux portent sur l'analyse et la caractérisation des

processus, des outils et des instruments de conception, ainsi que sur la connaissance du patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances », et un réseau pédagogique et scientifique, le réseau « ExpLearn ».

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matière à construire).

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité du directeur

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Modalités de recrutement :

Lettre de motivation + CV + Portfolio

via un lien vers un dossier (type We Transfer), à l'adresse :

drh@grenoble.archi.fr

afin qu'elles soient reçues le **20 octobre 2024** au plus tard.

Les auditions se tiendront du **24/10 au 25/10/24**

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimaient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.